

Date d'affichage : 08/11/2021

COMMISSION JURIDIQUE DES COUPES SENIORS

REUNION TELEPHONIQUE DU 05/11/2021

Présents : Mme V. LE GALL, Mrs JM. HENON, H. LANNOY

Les personnes membres de la Commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part ni aux délibérations, ni aux décisions.

Journée du 19 Septembre 2021 :

Reprise d'un dossier mis en attente

Coupe RICOH ADN

54296.1 Esquerdes AS – Coulogne ES C. Retour du dossier par la commission de discipline pour information. Esquerdes AS 0/Coulogne ES C 0 par pénalité. Match perdu par pénalité aux deux équipes.

Journées des 16 et 17 Octobre 2021 :

Coupe CARDON FRERES

54707.1 Rinxent USO – Dannes US. Forfait de Dannes US (mail du club). Homologué : Rinxent USO 3/Dannes US 0 par forfait. Amende 40€ à Dannes US.

Coupe COTE D'OPALE

54648.1 Longfossé FLC C – Le Portel US. Forfait de Longfossé FLC C (mail du club). Homologué : Longfossé FLC C 0/Le Portel US 3 par forfait. Amende minorée 15€ à Longfossé FLC.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président,

HENON Jean Michel

La Secrétaire,

Valérie LE GALL